

# Comité de Suivi Interfonds du 4 au 7 décembre 2017

## Fiches Visites

### Entreprise COMIA

Nom Bénéficiaire : **SAS COMIA (COMPTOIR MARTINQUAIS D'INDUSTRIE ALIMENTAIRE)**

Localisation : **Le Lamentin - Martinique**

*« COMIA – modernisation de l'unité de production et création d'une nouvelle ligne de production et développement d'une nouvelle gamme de produits : plats cuisinés »*

### Dispositif : FEDER – Mesure 322

Intitulé du projet : *« COMIA – modernisation de l'unité de production et création d'une nouvelle ligne de production et développement d'une nouvelle gamme de produits : plats cuisinés »*

### Présentation de l'entreprise, du projet et des objectifs

La société COMIA créée en 1978 a pour activité la fabrication de charcuteries et de salaisons. C'est une PME, SAS au capital de 1 666 800 €.

L'entreprise COMIA compte aujourd'hui 200 références réparties au sein de 8 gammes de produits.

La salaison et la charcuterie représentent plus de 50% du chiffre d'affaires de l'entreprise. La Société COMIA commercialise ses produits essentiellement par les Grande et Moyenne Surfaces mais compte quelques clients grossistes et restaurateurs.

L'unité de fabrication est installée au Lamentin sur une surface de 1500 m<sup>2</sup>, répartis en 10 ateliers. Elle dispose aussi de 4 chambres froides pour le stockage de la matière première et des produits finis.

### Le présent projet consiste :

En la modernisation et l'extension de l'unité de production dans le but de maintenir un niveau d'hygiène conformes aux exigences de la nouvelle norme IFS en cours de mise en place dans l'entreprise ;

Egalement en l'adaptation des locaux industriels afin de développer une nouvelle gamme de produits : les plats cuisinés. Ces produits sont développés en partenariat avec le Pôle agroalimentaire de Martinique dans le cadre de l'appel à projets TRANSFORM remporté par COMIA (plats cuisinés sous l'appellation "Comia traiteur").

Sur le plan social, la société COMIA emploie 30 salariés. En plus du maintien de ces emplois, 3 emplois ont été créés avec la réalisation du projet : 2 emplois de recherche et développement et un en production.

Sur le plan économique, COMIA est leader (70 % de PDM) sur le marché des salaisons en Martinique, son produit historique. Les gammes salaison et charcuterie représentent 50 % de son CA annuel. La production de plats cuisinés à base de produits locaux permettra de diversifier la production de l'entreprise et d'entrer sur un secteur en plein développement. Ainsi, pour les années à venir, les prévisions de chiffre d'affaires sont établies avec une croissance de 3% annuels. La part des plats cuisinés ne représente que 1.2% actuellement des prévisions de CA, mais c'est le secteur sur lequel le taux de croissance de CA est le plus important (30% la première année puis 6 % annuels).

Ainsi, les investissements concernés par le projet sont les suivants :

- **Postes de dépenses :**
  - Matériel administratif
  - Matériel industriel
  - Matériel de production
  - Matériel de manutention
  - Travaux d'aménagement
  - Conseil et maîtrise d'œuvre

Les objectifs de cette opération mis en avant par le maître d'ouvrage

- Etendre la superficie et les moyens de production de l'établissement pour augmenter la capacité de production ;
- Diversifier la production par la fabrication de plats préparés.
- Repositionner le mix-produit pour modifier son image auprès du consommateur

### Évaluation financière du projet

Coût total éligible : **1 735 894 €**

#### *Plan de financement*

<b>Financements</b>	<b>Montant (HT)</b>	<b>%</b>
Maître d'ouvrage	886 870 €	51%
Total Fonds publics	849 024 €	49%
<b>Total</b>	<b>1 735 894 €</b>	<b>100%</b>

#### **Le projet est à ce jour réalisé à plus de 100%**

Le programme d'investissements a conduit à une nouvelle gamme de produits (plats cuisinés locaux) lancé fin 2016. Plus globalement, il a permis une diversification ainsi qu'une réorganisation physique et plus fonctionnelle de l'usine.

#### **Impact du projet**

Emplois maintenus : 30

Emplois à créer : 03

## ACI – Les Maraîchers Solidaires de Proximité

Nom Bénéficiaire : **Association Solidarités Lamentinoises (ASL), Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Martinique (SPIP), Maison d'Accueil des Familles et Amis de Personnes Détenues (M.A.F.A.D)**

*« Atelier Chantier d'insertion (ACI)  
Les Maraîchers Solidaires de Proximité »*

Localisation : **Ducos - Martinique**

**P.O. FSE ETAT 2014-2020 - AXE/ PI/ OS** : Axe 3 / PI 9.1 / OS 3.1 : Augmenter le nombre de personnes très éloignées de l'emploi bénéficiant d'un parcours d'insertion"

**INTITULE DU PROJET** : *« Atelier Chantier d'Insertion (ACI) – Les Maraîchers Solidaires de Proximité »*

**PERIODE DE REALISATION** : du 03/11/2015 au 30/06/2018

**DATE DE DEPOT MDFSE** : 26/06/2017

### Description de l'opération

Dans le cadre d'une démarche citoyenne, développée sur le territoire de la Martinique, l'Association Solidarités Lamentinoises (ASL), le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Martinique (SPIP), ainsi que la Maison d'Accueil des Familles et Amis de Personnes Détenues (M.A.F.A.D) mettent en commun leurs moyens en établissant un partenariat, en vue d'assurer la réalisation d'actions concertées visant à réaliser de l'activité agricole sur une portion de terrain du domaine pénitentiaire (Ducos), dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI).

Ce projet de formation et de réinsertion sous la forme d'un « jardin créole », intitulé « Les Maraîchers Solidaires de Proximité », est prévu pour une durée de 32 mois à destination d'un public de trente-six (36) personnes incarcérées de sexe masculin, qui seront placées sous le régime de la semi-liberté (principe de l'aménagement de peine) en provenance du centre pénitentiaire de Ducos.

Les personnes détenues qui intégreront ce projet d'atelier chantier d'insertion ont besoin, à la fois :

- d'un processus de continuité de la justice vers la société ouverte ;
- d'un suivi personnalisé, bienveillant et ferme par une équipe stable et bien identifiée, coopérant avec les divers acteurs concernés : administration judiciaire et pénitentiaire, services sociaux, employeurs, associations, famille ;
- d'une ouverture progressive vers la société de « droit commun ».

Le jardin créole vise à favoriser la réadaptation professionnelle et l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, à travers une véritable expérience de travail à dimension personnelle, humaine et solidaire.

Le caractère social de l'action, n'en est pas moins réduit, car il s'agit :

- d'une démarche inscrite dans la volonté commune de prise en compte globale des questions de prévention de la délinquance et de prévention de la récidive. Cette démarche permet également de garantir par une pédagogie adaptée, l'accès à la qualification, au même titre que dans le droit commun ;

- d'un dispositif d'insertion contribuant à favoriser l'insertion ou la réinsertion des personnes sous-main de justice. Il intègre une logique d'accompagnement social et professionnel personnalisé, qui associe la dimension production et formation optimisant la qualification et la professionnalisation de la personne détenue ;
- d'une offre sociale à destination de jeunes et d'adultes en vue de leur retour progressif vers la société de « droit commun ».

Les actions proposées sont les suivantes :

- Accompagnement socio-professionnel (pendant toute la durée de l'ACI, soit 32 mois)
- Formation ouvrier maraîcher (du 04/01/2016 au 07/07/2016)
- Formation agricole polyvalente (du 09/01/2017 au 06/07/2017)
- Production : mise en situation professionnelle (du 01/12/2017 au 30/06/2108)

### Évaluation financière du projet

- **MONTANT TOTAL** : 1 185 922,66 €
- **MONTANT FSE** : 424 963,11 €

## Distillerie Trois - Rivières

Nom Bénéficiaire : **SAS Distillerie Agricole de Sainte-Luce (DASL)**

« *DASL - Modernisation de l'exploitation agricole* »

Localisation : **Sainte Luce - Martinique**

**Dispositif : FEADER – Mesure 411 – Modernisation des exploitations agricoles**

Intitulé du projet : « *DASL - Modernisation de l'exploitation agricole* »

### Présentation de l'entreprise

La société Distillerie Agricole de Sainte-Luce (DASL) appartient au groupe Bellonnie et Bourdillon Successeurs (BBS). Depuis 2012, BBS a initié un programme d'investissement afin de devenir le leader de la production et de l'élevage de rhum AOC en Martinique, sous les marques Trois-Rivières, La Mauny et Duquesne.

DASL est propriétaire de terres agricoles situées à Sainte Luce, sur lesquelles elle exploite en faire-valoir direct deux types d'activités : l'élevage de bovins et la culture de la canne à sucre. La surface totale de l'exploitation est de 579 ha dont 205 ha plantés en canne à sucre AOC.

DASL a recours aux services de la « SCEA Trois Rivières » pour la plantation, l'entretien des cultures, la constitution et l'entretien des traces, dépierrage, récolte, etc..... La SCEA Trois Rivières est filiale à 75 % de DASL.

La canne à sucre est vendue à la société BBS pour la production de rhums agricoles. Elle est également membre de l'association « Les planteurs de la Mauny ».

### Présentation des projets

Etat des lieux : Depuis quelques années, le potentiel de l'exploitation est devenu de plus en plus difficile à atteindre suite au cumul de catastrophes naturelles et aux défauts de replantation. La société DASL a ainsi vu diminuer son potentiel de production, lié à des pertes de productivité à l'hectare.

Depuis 2014, l'exploitation se positionne sur la reconquête de son potentiel de production cannière par :

- le renouvellement des plantations existantes en introduisant une nouvelle variété de cannes, choisie pour ses caractéristiques agronomiques telle la variété roseau R59.92 ;
- la mise en place de nouvelles parcelles afin de répondre à la demande croissante des distilleries ;
- des travaux d'amélioration foncière, de remodelage et de désenclavements, du fait de la nature du sol et de la topographie des parcelles ;
- des travaux d'irrigation à titre expérimental.

### Impact du projet pour l'entreprise

- Amélioration des pratiques culturales, environnementales : MAE CA2 (Récolte en vert de la canne à sucre)
- Respect des normes minimales : sans objet
- Réduction de la pénibilité du travail : amélioration des conditions d'exploitation via l'amélioration de l'accès aux parcelles
- Régime qualité ou démarche qualité : Parcelles en AOC Rhum de Martinique
- Augmentation du rendement de l'exploitation grâce à l'augmentation de la productivité et de l'exploitabilité des parcelles